



L E PRESENT REGISTRE, contenant six
feuillets, cottés & paraphés par premier & dernier,
par Nous Louis-Marie-Robert MARQUELET, Chevalier
Seigneur de la Nouë, Conseiller du Roi, Président,
Lieutenant Général au Bailliage & Siège Présidial de
Meaux, pour servir à enregistrer les Actes de Baptêmes,
Mariages & Sépultures de la Paroisse de *Villboudon*
pendant l'année mil sept cens *quarante sept*
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite
année, être l'un des deux Registres, signé conformément
à la Déclaration du Roy du 9 Avril 1736, & certifié vé-
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou
envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine
contre ledit Sieur Curé de dix livres d'Aumône & de saisie
de son Temporel, & contre les Marguilliers de dix livres
d'Amende, & les uns & les autres de tels dépens, domma-
ges & intérêts qu'il appartiendra; le tout, suivant ladite
Déclaration du 9 Avril 1736, & les anciennes Ordon-
nances. FAIT à Meaux, en notre Hôtel, le
Décembre mil sept cens *quarante sept*

marquillet

Le 1748 Le 4^{me} jour j'avois été inhumé dans L'Eglise de St
Léger pour M. Lezire de Charmentray pour l'absence de M. Laque,
Lezire de jenne Charles Decedé 21 jours précédem dans L'Eglise
de St Léger, âgé de cinquante deux ans & ne presences de jenne
Lezire son beau frere, ed jenne Lezire son soeur qui ont signé
jean lezire Curé de Charmentray
Robert curé de Villboudon

L'an 1748 Le 31^{me} janyer a été jnhumé dans Le cimetière de celle
Paroisse par M. Le curé D'isle pour Lalsfou de M. Le curé
de Villardou Le corps des Philippe Formil Viron Vignery
audet L'an Decedé du jano precedent a pres ans et recu tous les sacrements
aagé des soixante et dix sept ans en presens de Jean Le pater
de Denis Flou deus deux Mammourens demeurant au dit
Villardou des Geneurs qui ont signé Jean le prestre
deus flou et de Parla Vermille Rampon

L'an 1748 Le 29^{me} janyer par M. Curé de Soussigné
a été jnhumé dans Le cimetière de celle paroisse Le corps de
Thomas Philippe esquin Decedé des octies jno aagé de
quatorze ans fils de Thomas Philippe esquin habitant
audet Villardou et de Marie Elizabeth esquin jno en presens
en presens de Soussigné qui a déclaré ne scaivois signer
D'aultor Clois paroisial a signé avec nous

Durandoy Esquin Robert curé

L'an 1748 Le 29^{me} janyer par M. Curé de Soussigné a été
jnhumé dans Le cimetière de celle paroisse Le corps de
Dusigne fils de Claude Dusigne Amulles a Villardou
et de Marie jano Decedé des pres en presens, Decedé du jano precedent a pres
ans et recu tous les sacrements aagé de quinze ans en presens
de son prestre deus flou et de Denis Flou deus deux Mammourens
Dusigne qui a déclaré ne scaivois signer Durandoy B
Dusigne qui a déclaré ne scaivois signer Durandoy B
Gobert curé

L'an 1748 Le 29^{me} janyer par M. Curé de Soussigné
a été jnhumé dans Le cimetière de celle paroisse Le corps
de parol Gausela Mammourens a Villardou Decedé du jano
precedent a pres ans et recu tous les sacrements aagé des quarante
sept ans en presens de Gausela ou Gausel et de
Denis qui ont signé avec nous
françois deus quinn

Durandoy Esquin Robert curé
L'an 1748 Le 29^{me} janyer a été jnhumé dans Le cimetière
de celle paroisse par M. Le curé de Chamantbas paroisial de
M. Le curé de Villardou Le corps de Genevieve Anette
Joues de jno Mignot Viron Mammourens audet Villardou
Decedé du jano precedent a pres ans et recu tous les sacrements
aagé des soixante et quatorze ans en presens de son prestre
et autres presens qui ont signé avec nous
Mignot Viron Durandoy Esquin
Gobert curé

L'an 1748 Le 29^{me} janyer par M. Curé de Soussigné a été
jnhumé dans Le cimetière de celle paroisse Le corps de
haller Decedé du jano precedent a pres ans et recu tous les sacrements
de la benediction deus de son prestre Claude Baillon Viron Chamantbas aagé
de soixante et deux ans en presens de Nicolas Thomas Baillon
confils qui a déclaré ne scaivois signer avec nous
Thomas ou Gausel avec nous Antoine barloa
Claude l'haucnier
Gobert curé

Lan 1743 Le Dix neuf Mars jour de Noz Cui' de Soussigné a été
publié dans le registre de cette paroisse le Corps de Jean
Le Coq Coucho à Hildardou Decédé du jour precedent a pres
avoir recu des sacramentoz agez des quarante cinq ans
en presens des temoins Soussignez Charles Vermille
Jean le pretre Thomas Champs Durandoy & Robert curé

Lan 1743 Le Dix neuf Mars jour de Noz Cui' de Soussigné a été
publié dans le registre de cette paroisse le Corps de Jean Chavoy
Hollallou à Hildardou Decédé du jour precedent a pres avoir recu des
sacramentoz agez des quarante six ans en presens des temoins
Soussignez Joseph de Sebastian Desprez Dubouffé
de St. Jean de Lurau Son oncle a presens de la femme
dequels on signez avec nous Antoine Soussignez Charles Vermille
Furture Robert curé

Lan 1743 Le quatre Mars jour de Noz Cui' de Soussigné a été publié
dans le registre de cette paroisse de Jacques de St. Francois Lurau
Vivant Hollallou à Hildardou Decédé du jour precedent a pres avoir
recu des sacramentoz agez des cinquante et quatre ans l'union
en presens des estz Jacques Loquez recueux de Hildardou
Son neveu a presens de dnm Jeanne Lurau première femme dudit
dnu Loquez et de Nicolas Mallo Gresson en la paroitte dudit Hildardou
Son frere dequels on signez avec nous
Malloz Boquet & Robert curé

Lan 1743 Le Dix sept Mars jour de Noz Cui' de Soussigné a été
publié dans le registre de cette paroisse le Corps de Jacques
Maurice Decédé du jour precedent a pres avoir recu des
sacramentoz agez des quarante six ans en presens des temoins
Soussignez Charles Vermille Durandoy & Robert curé

Lan 1743 Le Dix sept Mars jour de Noz Cui' de Soussigné a été
publié dans le registre de cette paroisse le Corps de Jacques
Maurice Decédé du même jour apres avoir recu des sacramentoz
agez des cinquante et six ans en presens des temoins
Soussignez Francois Denis quém Chouard Champs
Robert curé

Lan 1743 Le Dix sept Mars jour de Noz Cui' de Soussigné a été publié
dans le registre de cette paroisse Michel Vermille Decédé du jour
precedent agez de cinq mois fils de Charles Vermille et de Marie
Barthe des pres et mere en presens de temoins Soussignez
Charles Vermille Durandoy & Robert curé

et Marie Genevieve Gilain Decedée du jour precedent legitime
D'union trois ans filz de jacques Gilain Namourueuse
a taillardou et de Marie eugene les peres ensemble ont presene
de son peres qui a signe avec nous

Gobert
Lan 1742 Le premier avril par moy Curé Soussigné acte
de l'union de Marie et de sa femme du méme jour de legitime
Mariage de jeanne Charlotte et de Marie Françoise
son Epouse Lierre ambroise parant et la mariane
et Marie Charlotte Champe qui ont signez avec nous
pierre ambroise parant Gobert
Berthe charlotte Champe

Lan 1742 Le premier avril par moy Curé Soussigné acte
de l'union de Marie Françoise aagé ne du jour precedent
de legitime Mariage de Jean Baptiste Francoeur
Dufant et de Genevieve de cette parant et de Marie
anne Duval son Epouse Lierre ambroise Francoeur
et de Marie Françoise et de sa femme du méme jour de legitime
avec nous Francoeur Lierre ambroise Champe
Gobert

Lan 1742 Le premier avril par moy Curé Soussigné
acte de l'union de Françoise ne du jour precedent de

80
4 ~~1742~~
Legitime Mariage de Denis Goussoume et de Catherine Goussoume
son Epouse Le premier avril par moy Curé Soussigné acte de
l'union de Françoise et de sa femme du méme jour de legitime
avec nous Denis Goussoume et de sa femme

Françoise ne de sa femme
Gobert
Lan 1742 Le premier avril par moy Curé Soussigné acte de l'union
de Jean Baptiste Francoeur et de sa femme du méme jour de legitime
avec nous Jean Baptiste Francoeur et de sa femme
Lan 1742 Le premier avril par moy Curé Soussigné acte de l'union
de Jean Baptiste Francoeur et de sa femme du méme jour de legitime
avec nous Jean Baptiste Francoeur et de sa femme
Gobert

Lan 1742 Le premier avril par moy Curé Soussigné acte de l'union
de Jean Baptiste Francoeur et de sa femme du méme jour de legitime
avec nous Jean Baptiste Francoeur et de sa femme
Lan 1742 Le premier avril par moy Curé Soussigné acte de l'union
de Jean Baptiste Francoeur et de sa femme du méme jour de legitime
avec nous Jean Baptiste Francoeur et de sa femme
Gobert

Lan 1742 Le premier avril par moy Curé Soussigné acte de l'union
de Jean Baptiste Francoeur et de sa femme du méme jour de legitime
avec nous Jean Baptiste Francoeur et de sa femme
Lan 1742 Le premier avril par moy Curé Soussigné acte de l'union
de Jean Baptiste Francoeur et de sa femme du méme jour de legitime
avec nous Jean Baptiste Francoeur et de sa femme
Gobert

L'an 1743 Le Singe neuf ^{ans} par moy Cure Souverain a été
inhumé dans Le cimetière de cette paroisse Le Corps de
Mademoiselle Defois veuve de Simon Ardiou L'ancien Laboureur atubard
Decédé du jour precedent a six ans six mois & six semaines a été
soin enté & deux ans en presence des philippe Simon Ardiou
Laboureur audier Guilbardon son fils, de francois Dubois Laboureur
a trillères Monty & jureu jigne Marchoal a trillères de
Gendres Lesquels ont signé avec nous ^{le} Robert
Dubois Pierre jigne & Gobert curé

L'an 1749 Le quatorze May apres la publication des bans de mariage
Monty Nicolas Hamel fils estmeu des escoliers Hamel & de marie
Drouvel che jureu & meue de la paroisse au Darnay Diocèse de paris
d'une part le maris marguerite papillon fille Major de jean papillon
Mameunier & de marie Delaun che jureu & meue de cette paroisse d'autre
part fait le par deux dimanches & feste, Le soir Le Singe neuf ans
premier May & le jureu d'adieu mois de may, Tam dans cette paroisse que
dans celles de la paroisse audier Darnay & de marie Le Gallecheur du lieu
Cure de Darnay & jureu anguste de l'officialité de Meaux les fiancés
Celestins La Viller je Souverain presté Cure de cette paroisse, & receu
en cette Eglise Le Michel Coustumeu quils ont donné par paroles
de presence audit mariage, Le jour, donne la benediction & l'eghale
en presence des jean papillon Nicolas amel gros de Le jureu
de Leu jureu au bé Marchand debled a trillères Demou

de jean papillon jureu de la paroisse de jean bast. ^{francisco}
Dufantoy Cheve paroisial de mon Lequels ont signé
L'excepteur Le jureu Le jureu de la paroisse & le jureu
de la paroisse Rube Durauloy Georgel
Gobert

L'an 1749 Le Dimeuf May par moy Cure Souverain a été inhumé
dans Le cimetière de cette paroisse Le Corps de Marie jeanne Hamon
Decédé du jour precedent âgé de trois ans six mois & six semaines
eudo, par un an de gestation de paroisial en presence de son pere qui
a déclaré ne sçavoir signer, Durauloy Cheve paroisial de ligne au nom
Durauloy Georgel Gobert

L'an 1749 Le Singe May par moy Cure Souverain a été inhumé
dans Le cimetière de cette paroisse Le Corps de Genevieve helene
Marion Decédé du jour precedent âgé de quatre ans & deux
filles de jean & Marie eudo jeanne helene papillon de la paroisse
meue en presence de son pere qui a déclaré ne sçavoir signer
Durauloy Cheve paroisial a signé au nom Durauloy
Gobert Georgel

L'an 1749 Le Singe huit May par moy Cure Souverain a été inhumé
dans Le cimetière de cette paroisse Le Corps de francois Juron presté
poison a trillères Decédé du jour precedent a six ans six mois & six semaines
cheve paroisial de la paroisse de la paroisse de la paroisse
et auter paroisial qui ont signé jean vecon Marin vecon
marie eudo Luce Durauloy R. Maupast
Louis Vastoc Gobert

Le 1748 Le 17^e jour du mois de May l'an de la République de France l'acte
de mariage de Catherine Goussier nee de même jour du legitime mariage
de Nicolas Mallo Goussier en la paroise de tréboisville et de
Marie Françoise femme de l'homme Le parain Louis Goussier
de Lamariane Genevieve Françoise Duboucq de qui on
declare ne elansis e ignes **Gobert** curé

Le 1749 Le 17^e jour du mois de May l'acte de mariage de Catherine Goussier
de tréboisville et de Nicolas Mallo de même jour du legitime mariage
de Nicolas Mallo Goussier en la paroise de tréboisville et de
Marie Françoise femme de l'homme Le parain Louis Goussier
de Lamariane Genevieve Françoise Duboucq de qui on
declare ne elansis e ignes **Gobert** curé

Le 1748 Le 17^e jour du mois de May l'acte de mariage de Catherine Goussier
de tréboisville et de Nicolas Mallo de même jour du legitime mariage
de Nicolas Mallo Goussier en la paroise de tréboisville et de
Marie Françoise femme de l'homme Le parain Louis Goussier
de Lamariane Genevieve Françoise Duboucq de qui on
declare ne elansis e ignes **Gobert** curé

Le 1748 Le 17^e jour du mois de May l'acte de mariage de Catherine Goussier
de tréboisville et de Nicolas Mallo de même jour du legitime mariage
de Nicolas Mallo Goussier en la paroise de tréboisville et de
Marie Françoise femme de l'homme Le parain Louis Goussier
de Lamariane Genevieve Françoise Duboucq de qui on
declare ne elansis e ignes **Gobert** curé

Le 1748 Le 17^e jour du mois de May l'acte de mariage de Catherine Goussier
de tréboisville et de Nicolas Mallo de même jour du legitime mariage
de Nicolas Mallo Goussier en la paroise de tréboisville et de
Marie Françoise femme de l'homme Le parain Louis Goussier
de Lamariane Genevieve Françoise Duboucq de qui on
declare ne elansis e ignes **Gobert** curé

Le 1748 Le 17^e jour du mois de May l'acte de mariage de Catherine Goussier
de tréboisville et de Nicolas Mallo de même jour du legitime mariage
de Nicolas Mallo Goussier en la paroise de tréboisville et de
Marie Françoise femme de l'homme Le parain Louis Goussier
de Lamariane Genevieve Françoise Duboucq de qui on
declare ne elansis e ignes **Gobert** curé

Le 1748 Le 17^e jour du mois de May l'acte de mariage de Catherine Goussier
de tréboisville et de Nicolas Mallo de même jour du legitime mariage
de Nicolas Mallo Goussier en la paroise de tréboisville et de
Marie Françoise femme de l'homme Le parain Louis Goussier
de Lamariane Genevieve Françoise Duboucq de qui on
declare ne elansis e ignes **Gobert** curé

Le 1748 Le 17^e jour du mois de May l'acte de mariage de Catherine Goussier
de tréboisville et de Nicolas Mallo de même jour du legitime mariage
de Nicolas Mallo Goussier en la paroise de tréboisville et de
Marie Françoise femme de l'homme Le parain Louis Goussier
de Lamariane Genevieve Françoise Duboucq de qui on
declare ne elansis e ignes **Gobert** curé

Le 17 74 le 31 octobres par Moy Curé & sousigné a été publie
 dans la parochie de St Martin Lez par de Simon par son
 d'ordon. Maron a habitation, deui de jours precedant apres avoir vu
 Les parents a qui de droit ont ete de voir sans intervention de
 aulcun parent ou de s'inter en par aulcun d'iceux son qu'en
 au s'inter et aulcun - au s'inter qu'on leur a signez au nom
 paroy. Robt Gilbert curé

Le 17 78 le 18 8^{bre} a été baptisé Marie Marguerite
 fille de M. Remy de La Roche et de Marguerite Bailly
 M. Jean Molan R. de Boussu & Elzay la Marquise
 de Magdelaine Marguerite Metel & La Roche
 ou s'inter Robt Gilbert Margrète Magdelaine Metel
Gilbert curé

Le 17 78 le 18 8^{bre} a été baptisé Gilippe Simonne
 deus filles de François Galles d'Angers et de Marie
 Bouley la paroy de Gilippe Simon R. de Roule la Marquise
 mere Jeanne Dumont laquel on s'inter Robt Gilbert curé

Philippe Simon & Marie Jeanne du
Robt Gilbert curé
 Le 17 78 le 31 octobres par Moy Curé & sousigné a été
 publie dans la parochie de St Martin Lez par de Simon par son
 d'ordon. Maron a habitation, deui de jours precedant apres avoir vu
 Les parents a qui de droit ont ete de voir sans intervention de
 aulcun parent ou de s'inter en par aulcun d'iceux son qu'en
 au s'inter et aulcun - au s'inter qu'on leur a signez au nom
 paroy. Robt Gilbert curé

Le 17 78 le 31 octobres par Moy Curé & sousigné a été publie
 dans la parochie de St Martin Lez par de Simon par son
 d'ordon. Maron a habitation, deui de jours precedant apres avoir vu
 Les parents a qui de droit ont ete de voir sans intervention de
 aulcun parent ou de s'inter en par aulcun d'iceux son qu'en
 au s'inter et aulcun - au s'inter qu'on leur a signez au nom
 paroy. Robt Gilbert curé

Le 17 78 le 31 octobres par Moy Curé & sousigné a été publie
 dans la parochie de St Martin Lez par de Simon par son
 d'ordon. Maron a habitation, deui de jours precedant apres avoir vu
 Les parents a qui de droit ont ete de voir sans intervention de
 aulcun parent ou de s'inter en par aulcun d'iceux son qu'en
 au s'inter et aulcun - au s'inter qu'on leur a signez au nom
 paroy. Robt Gilbert curé

Le 17 78 le 31 octobres par Moy Curé & sousigné a été publie
 dans la parochie de St Martin Lez par de Simon par son
 d'ordon. Maron a habitation, deui de jours precedant apres avoir vu
 Les parents a qui de droit ont ete de voir sans intervention de
 aulcun parent ou de s'inter en par aulcun d'iceux son qu'en
 au s'inter et aulcun - au s'inter qu'on leur a signez au nom
 paroy. Robt Gilbert curé

Le 17 78 le 31 octobres par Moy Curé & sousigné a été publie
 dans la parochie de St Martin Lez par de Simon par son
 d'ordon. Maron a habitation, deui de jours precedant apres avoir vu
 Les parents a qui de droit ont ete de voir sans intervention de
 aulcun parent ou de s'inter en par aulcun d'iceux son qu'en
 au s'inter et aulcun - au s'inter qu'on leur a signez au nom
 paroy. Robt Gilbert curé

Le 17 78 le 31 octobres par Moy Curé & sousigné a été publie
 dans la parochie de St Martin Lez par de Simon par son
 d'ordon. Maron a habitation, deui de jours precedant apres avoir vu
 Les parents a qui de droit ont ete de voir sans intervention de
 aulcun parent ou de s'inter en par aulcun d'iceux son qu'en
 au s'inter et aulcun - au s'inter qu'on leur a signez au nom
 paroy. Robt Gilbert curé

Le 17 78 le 31 octobres par Moy Curé & sousigné a été publie
 dans la parochie de St Martin Lez par de Simon par son
 d'ordon. Maron a habitation, deui de jours precedant apres avoir vu
 Les parents a qui de droit ont ete de voir sans intervention de
 aulcun parent ou de s'inter en par aulcun d'iceux son qu'en
 au s'inter et aulcun - au s'inter qu'on leur a signez au nom
 paroy. Robt Gilbert curé

L'an 1749 Le Vant deumbe par moy Curé
b. Suisigné a été baptesé jureé né de juree par deum
du Legitime Mariage de ~~par deum~~ ^{deum} Bouilhoum
et de Eleonore Card Sirey sur Le parain jureé
Yermil et la mariee Eleonore Galoym qui a
sexagé ne scausio Signé
Pierre Vermeil Gobert Curé

Mairie de
Trilbardou